



Djins d'Nivèle

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | # 189 Février 2024



SUPPLÉMENT Droits des Femmes



120^{ÈME}
CARNAVAL DE NIVELLES
DU 17 AU 20 FÉVRIER



Remise des labels Djote | 5



Les résultats | 5



Opération Batraciens | 6



■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Températures hivernales ... restons solidaires !



Dialoguer, proposer son aide, informer, diriger la personne vers un service social ... sont autant d'initiatives qui peuvent s'avérer précieuses. La personne fragilisée pourra être incitée à agir pour améliorer sa situation.

La présence sur le terrain des assistants sociaux du CPAS, du

Service Prévention et Cohésion et des agents de quartier de la Police locale demeure bien réelle dans les rues de Nivelles. N'hésitez pas à les accoster pour demander conseil !

Coordonnées des services

▶ CPAS : secretariat@cpas-nivelles.be
- 067/28 11 20 (rue Samiette, 70) ;

▶ Service Prévention et Cohésion :
prevention.cohesion@nivelles.be -
067/88 21 13 (rue Samiette, 72) ;

▶ Zone de Police :
ZP.NivellesGenappe@police.
belgium.eu - 067/88 92 11
(chaussée de Charleroi, 71).

En cas d'urgence, formez le 112.

La sécurité par temps de gel ou de neige

Même si les modèles tendent vers des températures clémentes, un épisode hivernal n'est pas à exclure. Le temps hivernal n'est pas sans risque pour les usagers de la voie publique, particulièrement pour les plus fragiles d'entre nous.

Leur sécurité, notre sécurité, est l'affaire de tous !

Si le personnel communal sera à pied d'œuvre pour déneiger les

voiries communales, il relève de la responsabilité de chaque riverain de déblayer le trottoir de l'immeuble qu'il occupe afin d'assurer le passage des piétons en toute sécurité (art. 25 & 75 du Code de la Citoyenneté).

Aussi, les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements, bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et prendre toutes mesures visant à

assurer la sécurité et la commodité de passage des usagers - par ex. en cas de verglas : mettre du sel (art. 16 du Code de la Citoyenneté).

Par temps de gel, le citoyen sera attentif à ce qui pourrait représenter un danger pour les passants : l'eau que l'on déverse ou laisse couler sur la voie publique mais aussi les stalactites de glace aux parties élevées des immeubles. Un accident est vite arrivé !

3 / 120^{ème} Carnaval de Nivelles

4 / Festivelles – Ciné4
Handicontact

5 / Remise des labels
de la tarte al djote
Mérite sportif nivellois

6 / Grand nettoyage Be WaPP
Opération Batraciens

7 / Plaine de vacances
communale
Amicale des Seniors

8 / Tribunes politiques

10 / Conseil communal

11 / Masterplan Val de Thines
Restauration du Monument
de BURLET

12 / Avis d'enquêtes publiques

13 / Avis d'enquêtes publiques

14 / Agenda
Stages multisports
Collectes de sang

16 / Etat civil
Pharmacies de garde



120^{ème} Carnaval

Le rendez-vous est pris dans les rues de notre ville !

Les rues de notre cité résonneront au son des tambours, musiques et autres fanfares pour faire fuir l'hiver et nous diriger vers les beaux jours. L'enthousiasme du comité des Fêtes et les milliers de participants témoigneront de l'extraordinaire enracinement populaire du carnaval dans notre ville !

Depuis quelques semaines, la saison carnavalesque est lancée. Notre Carnaval est devenu au fil des ans un des plus beaux de Wallonie, regroupant 10 sociétés de Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins et pas moins de 22 groupes de Cavalcade.

Samedi 17 février

Carnaval des Enfants

- 🕒 14h30 : Départ du cortège (gare de l'Est) avec les Tchapelès, les Miss'guinguettes, le Corps Musical Nivellois, l'Ecole Carnavalesque Aclote et des enfants déguisés. S'ensuivront les **élections des princes et princesses du Carnaval** (les plus beaux déguisements) qui auront le privilège d'ouvrir la Cavalcade en calèche le dimanche. Soyez créatifs et originaux !
- 🕒 16h : **spectacle de magie pour enfants « La magie de Doug Spincer » avec Doug Spincer** au Waux-Hall (réservé aux enfants accompagnés d'un adulte).

Dimanche 18 février

Le Carnaval & sa Cavalcade

- 🕒 dès l'aube : traditionnel ramassage en batterie et fifre ou clarinette des Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins.
- 🕒 8h30 : réception des sociétés de Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins à l'Hôtel de Ville par les Autorités communales - remise des médailles.
- 🕒 14h00 : départ de la gare de la **Cavalcade** - 22 groupes, présentation face au Waux-Hall vers 16h45.
- 🕒 15h15 : départ, entre la rue G. Leman et la gare, du cortège des **Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins** - 10 sociétés.
- 🕒 vers 18h45 : rondeau des sociétés de Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins (Grand-Place).

Lundi 19 février

Rendez-vous des écoles

Rendez-vous des Aclots

Bienvenue aux petits, grands, parents, grands-parents, associations, entreprises...
à 15h sur la Grand-Place pour rencontrer Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins en toute convivialité !

Carnaval aclot !

- 🕒 19h15 : départ du cortège (de la place E. de Lalieux vers la Grand-Place).
- 🕒 21h : Rondeau des Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins clôturé par un feu d'artifice de l'asbl Nivelles en Fêtes, suivi du brûlage de bosses des Gilles et Paysannes.

→ Nivelles en Fêtes relance la coutume ancestrale du Carnaval Aclot avec l'accompagnement des Gilles, Paysannes, Enfants de Jean de Nivelles et Arlequins par des groupes costumés et masqués empreints d'originalité mais surtout de mystère. Ne manquez pas le concours de selfies !

Mardi 20 février

Raclot des sociétés nivelloises
 Dès 14h !

📄 www.lecarnavaldenivelles.be

■ **Benoît GIROUL**,
 Echevin des Fêtes et du Folklore

■ **Michael HERIS**,
 Président de l'asbl Nivelles en Fêtes

Les parkings du Shopping Nivelles (chaussée de Mons) et de l'Hôpital (rue Samiette 1) en libre accès le dimanche 18 février !

→ retrouvez le **dispositif « Mobilité »** sur www.lecarnavaldenivelles.be

Un espace Peter Pan pour les enfants perdus

Aménagé au Waux-Hall les **SA 17 & DI 18 février de 14h à 18h !**



Espaces PMR

Des places peuvent être réservées pour les personnes à mobilité réduite pour assister au **Carnaval le DI 18 février** depuis l'étage de L'Union (Grand-Place, 27).

Inscription obligatoire via secretariat.giroul@nivelles.be !

Foire du Carnaval Jusqu'au 25 février

Journées tarifs réduits :
 ME 14 février
 et ME 21 février.

■ **Benoît GIROUL**,
 Echevin des Foires et Marchés



Festiv'elles 2024 - Projections au Ciné4

Du 1^{er} au 22 mars

Plusieurs associations nivelloises fédèrent leurs énergies pour proposer des activités mettant en lumière la condition des femmes dans la société, avec l'objectif de faire évoluer les mentalités. Plus d'infos dans le supplément de cette édition.

Vendredi 1^{er} mars

- ▶ **18h : drink d'ouverture et stands associatifs** à l'Hôtel de Ville, entrée libre.
- ▶ **20h : « Smoke Sauna Sisterhood »**, documentaire de Anna HINTS (2023, Estonie, 1h29, VO st FR) au Ciné4 (rue de Soignies 4).



Vendredi 8 mars

- ▶ **20h : « Les Invisibles »** + débat sur le sans-abrisme des femmes.
- ▶ **20h15 : « La Tresse »**.

Vendredi 15 mars

20h Avant-première « C'e ancora domani (il reste encore demain) », comédie dramatique de Paola CORTELLESI (2024, Italie, 1h58, VO st FR) au Ciné4 (rue de Soignies 4).



Vendredi 22 mars

18h : courts-métrages « Affaires de famille » + drink de clôture offert, sélection de courts métrages de femmes réalisatrices (2023, Belgique, 1h15).

Toutes les séances sont au **tarif unique de 5€**, tickets Article 27 acceptés.

▶ www.cine4.be ou 067/47 03 70.

Pour en savoir plus sur Festiv'elles et ses partenaires, rendez-vous dans le **supplément « Droits des femmes »** qui accompagne cette édition !

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale et de l'Egalité des Chances

Prévention et cohésion

Handicontact

Des questions concernant votre situation de handicap ?

Le Handicontact - ou référent de proximité - est un agent communal qui travaille en collaboration avec le CPAS. Il informe et oriente les personnes porteuses d'un handicap ainsi que leurs proches vers les services aptes à répondre à leurs besoins tels que les demandes d'allocations, la carte de stationnement, le transport adapté, la formation/emploi, les aides familiales, etc.

Le Handiaontact vous reçoit sur rendez-vous à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72).



▶ prevention.cohesion@nivelles.be - 067/88 21 12.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale

Shooting photo en famille

28 février



En partenariat avec Relais Familles Mono (dispositif d'aide et de soutien à l'accompagnement des familles monoparentales), le Service Prévention et Cohésion vous convie à vivre des moments magiques avec un photobooth et un atelier de customisation de cadre-photo qui se clôtureront par un goûter convivial. Gratuit, inscription souhaitée (places limitées).

→ **13h à 16h - allée du Sablon, 2.**

▶ 0473/52 38 14 - parent.aise.niv@gmail.com.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale

Remise des labels 2023 par la Confrérie dèl Târte al Djote 27 février

Chers gens de Nivelles,

Les chevaliers de la Confrérie de la tarte al djote se sont appliqués, avec sérieux et régularité à «taster» nos bonnes djotes durant cette année 2023 maintenant échue.

Musiques, pastiches doucement impertinents du microcosme politique nivellois, rires et amitiés seront donc au rendez-vous ce prochain mardi 27 février **dès 19h30 au Waux-Hall.**

Comme à l'accoutumée, l'entrée sera gratuite et nous vous attendons nombreux pour honorer nos fabricants.



■ **Didier BELLET,**
Grand Bailly de la Confrérie
dèl Târte al Djote

Sports

Cynthia BOLINGO remporte le Mérite sportif nivellois !



Présentée par Benjamin DECEUNINCK, la cérémonie a rencontré un franc succès avec plus de 250 convives pour féliciter les candidats méritants.

Toutes nos félicitations aux lauréats des prix distribués :

► **Mérite Sportif de la Ville de Nivelles**

Cynthia BOLINGO - RCABW

► **Prix Espoir individuel**

Djemine KUDURA - RCABW

► **Prix Espoir collectif**

Equipe Dames U18 Relais 4x100m - RCABW

► **Prix Effort individuel**

Félix CHRISTOPHE

► **Prix Effort collectif**

Masters Synchro - Charlotte MATTHYS & Gwen FURLANETTO

► **Prix Handisport**

Simon CLINQUART - RCABW



► **Prix Master Sportif 50+**

Pascal WAUTIER - Sonbae Taekwondo

► **Prix du Bénévolat**

Richard SCALAIS & Yves HENDRICKX - Royal Nivelles Basket

► **Prix de l'Échevin des Sports**

CrossFit Nivelles dans son ensemble

► **Prix du Bourgmestre**

Pauline MARCHAND - Karaté Makoto KC Nivelles

► **Prix du public**

Equipe Filles U19 du Royal Nivelles Basketball

La RCA des Sports de Nivelles et la Ville de Nivelles remercient chaleureusement les professeurs et les étudiants des sections « Restauration » de l'Institut du Sacré-Cœur et de l'IPAM.

📍 www.sportsnivelles.be

■ **Germain DALNE,**
Echevin des Sports

Battez les pavés plutôt que les gobelets !



Depuis le 1^{er} septembre 2023, l'utilisation de gobelets en plastique à usage unique pour boissons

est interdite dans le cadre des événements culturels, sportifs, récréatifs, folkloriques ou de loisir.

Ainsi, l'édition 2024 du Carnaval de Nivelles entre clairement dans l'ère de la transition écologique ! Différents établissements participants proposeront des actions permettant de battre le pavé dépourvu de gobelets, soutenons leur démarche !

- Rapportez vos gobelets au bar
- Apportez votre propre gobelet réutilisable
- Adoptez le dress code « porte-gobelet », le must à avoir

Couleurs de Wallonie Du 4 mars au 12 avril



Exposition d'œuvres colorées issues de l'imagination de l'artiste Gil HAUTOIS. En collaboration

avec l'Office du Tourisme de Nivelles, des visites de la ville sont aussi proposées gratuitement aux écoles primaires.

Du LU au VE de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 sauf le 2^{ème} lundi du mois - Espace Wallonie (rue de Namur, 67).

📍 www.wallonie.be/agenda-1718 (gratuit).

Be WaPP - 10^{ème} édition du Grand Nettoyage !

Clôture des inscriptions le 13 mars

Du 21 au 24 mars, la Ville de Nivelles s'associe à ce rendez-vous désormais incontournable avec les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises afin d'en faire, une fois de plus, l'événement le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Participons !

Rendez-vous sur www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/ (clôture des inscriptions le 13 mars) pour créer

une équipe ou pour en rejoindre une.

→ pensons développement durable : les participants des éditions précédentes peuvent réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin.

✉ gn@bewapp.be ou facebook.com/bewapp.asbl

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre en charge
de la Propreté

Opération Batraciens

Laissez passer le prince charmant !

Entre mi-février et mi-avril, quand il fait doux et qu'il pleut à la tombée de la nuit, les crapauds, grenouilles et tritons sortent de leur abri d'hiver pour rejoindre les mares afin de se reproduire.



Ces animaux sont amenés à devoir traverser la route et nombre d'entre eux se retrouvent ainsi sous les roues des voitures. C'est surtout la vitesse qui les tue. Nous invitons donc les automobilistes à rouler moins vite (moins de 30 km/h) sur les routes où des **panneaux « Attention batraciens »** sont placés, comme au bord de la chaussée de Braine-le-Comte.

✉ www.batraciens.be ou environnement@nivelles.be ou 067/88 21 79, Service Environnement.

■ **Pascal RIGOT,**
Echevin de l'Environnement



Thermographie aérienne Nouveaux créneaux pour prendre rendez-vous



Dans le cadre de la thermographie aérienne des toitures de Nivelles, vous étiez nombreux en fin d'année à souhaiter connaître les résultats relatifs à votre habitation. De nouveaux créneaux de rendez-vous sont disponibles !

Rappelons que l'Action Air Environnement est coordonnée par in BW depuis fin décembre 2022 avec pour objectif d'obtenir un diagnostic des déperditions de chaleur par les toitures de l'ensemble des bâtiments publics et privés.

Avec le soutien de la Région wallonne et du Brabant wallon.

Infos et prise de rendez-vous <https://nivelles-formulaires.guichet-citoyen.be/energie/thermographie-infrarouge-prise-de-rdv-15-minutes/>



■ **Pascal RIGOT,**
Echevin de l'Energie

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre



L'application **Recycle!** peut vous aider avec une notification la veille du ramassage de vos déchets, n'hésitez pas à l'installer sur vos appareils mobiles !

✉ www.inbw.be/application-recycle

Espace Récup' au Recyparc !

Un espace est affecté à la collecte de meubles, jouets et objets en bon état au Recyparc de in BW.



Ils pourront être vérifiés pour être revendus à la Ressourcerie Restor (Genappe et Tubize) et connaître une 2^{ème} vie !

✉ www.inbw.be - 0800/49 057.

Académie



Sorcières 21 février

Ce spectacle est un panaché de scènes tantôt comiques tantôt poétiques ou sérieuses auquel vous invitent une soixantaine d'élèves des cours de déclamation et de théâtre de l'Académie. Entrée libre et gratuite.

Pourquoi les sorcières nous intriguent-elles autant? Est-ce que les sorcières existent vraiment?

Quelles sont les raisons des chasses aux sorcières? Y a-t-il des sorcières modernes?

→ 19h - Waux-Hall.

📞 067/21 62 46 (tous les jours de la semaine de 13h30 à 20h30).

■ **Grégory LECLERCQ**,
Echevin en charge de l'Académie



Seniors

Nouveau

Repas aclot « spécial COLAU » 27 février



Rendez-vous avec l'Amicale des Seniors à la maison de repos Nos Tayons de 12h à 15h30 (rue Sainte-Barbe 19). Menu de Fêtes : apéritif et ses accompagnements, un Colau du Chant du pain et sa salade, dessert. PAF : 15€. Max. 100 personnes.

Inscription auprès de Bruno PETRUCCIOLI au 0476/43 11 22. Paiement = confirmation : BE 83 9730 1234 6215 (date limite de paiement **21/02/2024**). Les paiements SANS réservation préalable ne seront pas pris en compte.

Les activités sont ouvertes à tous les Seniors de l'entité nivelloise (+ de 55 ans).

■ **Bruno PETRUCCIOLI**,
Conseiller CPAS,
Président de l'Amicale des Seniors

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre en charge des
Seniors



Accueil Temps Libre - Jeunesse

Plaine de vacances communale Du 26 février au 1^{er} mars



Lors du congé de détente 2024, les enfants âgés **de 3 à 12 ans** auront la possibilité de participer à une semaine d'activités ludiques et récréatives à la ferme

de l'Hostellerie (chaussée de Bruxelles 95).

Autour du thème « **Libre à toi** », une fois par jour, les enfants auront la possibilité de choisir une activité d'une heure soit plus calme/relax ou au contraire une activité plus défoulante/dynamique.

Les inscriptions ouvertes le 24 janvier sont en cours **uniquement via le portail « parent »** accessible sur www.nivelles.be.

📞 067/88 21 29 -
plaine@nivelles.be.

■ **Isabelle BOURLEZ**,
Échevine en charge de l'Accueil
Temps Libre et de la Jeunesse

Participation citoyenne

Intox, fake news ou bonne information ? Report du débat au 12 mars !



Participez au **3^{ème} débat thématique de la Maison de la Participation !**

Partager sur sa propre expérience, s'interroger sur

les pièges à éviter, sur comment mieux s'informer...

Rendez-vous à **19h30 (accueil dès 19h) à l'Hôtel de Ville**. Inscription souhaitée.

📞 maisondelaparticipation@nivelles.be - 067/88 21 13.



■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de la Participation
et des Associations



Demain et après-demain se travaillent aujourd'hui !

Lors du dernier conseil communal, deux dossiers importants sont passés en matière d'urbanisme.

Le premier concerne la finalisation de la procédure d'abrogation des anciens schémas d'orientation locale qui avait été initialement décidée à l'unanimité en 2011, à l'époque en dehors de tout contexte électoral. Ce vote va permettre de débloquer certains projets importants pour notre ville qui s'inscrivent dans notre volonté de réhabiliter tous les chancres urbains et de « reconstruire la ville sur la ville ». On peut par exemple penser aux sites des Conceptionnistes ou de l'ancien bâtiment Belgacom qui devront accueillir des fonctionnalités essentielles pour notre centre-ville telles que des parkings, des espaces verts ou encore du commerce de proximité.

Le second point porte sur un masterplan qui définit les grandes orientations que nous souhaitons donner au site « Val de Thines » (ex-Idem Papers). A côté des zones dédiées au logement, on y retrouve des espaces prévus pour un nouveau parc, un pôle scolaire ainsi qu'un pôle sportif.

Notre vision sur le développement de Nivelles est claire et répond aux enjeux de notre ville en termes d'environnement, de bien-être et de prospérité économique pour les générations actuelles et celles à venir. Ces grands axes seront d'ailleurs clairement repris dans le Schéma de Développement Communal (SDC) que nous avons prévu de réaliser prochainement en partenariat avec l'intercommunale du Brabant wallon (in BW).

L'équipe de la Liste du Bourgmestre,

Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN



Les promoteurs sont ravis : la majorité MR-ECOLO vote le schéma d'orientation local

Lors du conseil communal de ce 22 janvier, un point à l'ordre du jour était très important : l'abrogation du Schéma d'Orientation Local (SOL).

Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de revoir l'aménagement urbanistique de notre commune, certaines législations datant de 1950. Nous sommes tout aussi conscients que des personnes jeunes et moins jeunes désirent acquérir un bien et vivre à Nivelles. Elles sont évidemment les bienvenues.

Par contre, la méthodologie de cette abrogation pose problème. La société Agora qui a réalisé l'étude préalable préconise de réaliser un SDC (Schéma de Développement Communal), ainsi qu'un GDU (Guide Communal d'Urbanisme) destinés à placer des balises urbanistiques claires et précises pour tout nouveau projet immobilier.

Notre groupe et nos élus ne demandaient qu'une chose : qu'avant d'abroger ce SOL, la commune mette ces 2 éléments en place et ce pour garantir des projets immobiliers cohérents au niveau de la mobilité, du respect du patrimoine existant, de la protection des espaces verts... C'est tout le contraire qui a été voté par la majorité MR-ECOLO, les Verts demandant de soutenir d'abord 2 projets, et pour le reste on verra ! Une préparation de futur accord de majorité ?

Les promoteurs sont ravis, la voie est libre pour déposer des projets qui pourraient aboutir rapidement.

Les Elus de Plus et le comité de l'USC de Nivelles.



Le sens unique ou le sens interdit ?

En 2018, le programme électoral de la majorité annonçait des solutions aux questions de mobilité, d'environnement, de qualité de vie, d'animation économique, d'implication des citoyens et de gouvernance. Mobilité : ... aïe ça râle. Quelle quantité de CO₂ rejettent les voitures bloquées dans tous les bouchons qui immobilisent notre cité le matin et le soir. Les routes de campagnes sont devenues des échappatoires qui irritent les riverains de ces itinéraires BIS non prévus pour un tel charroi alors que la traversée de la ville par les routes relève d'une véritable gageure.

A chacun son tour, actuellement les habitants des quartiers du « Panier Vert » et de la « Briqueterie » sont très inquiets, plusieurs projets immobiliers



Le schéma de développement communal est une priorité pour ECOLO

Lors du conseil communal du 22 janvier dernier, ECOLO a voté en faveur de l'abrogation des SOL pour des raisons déjà exposées dans la presse et sur notre page Facebook.

Il nous paraît important de tracer les balises pour un futur proche car on ne peut pas supprimer un plan ou un schéma sans en prévoir un autre. C'est pourquoi nous suivons la recommandation faite par le bureau d'étude AGORA pour adopter rapidement un schéma de développement communal (SDC). Il tracera les futurs axes de l'aménagement du territoire à Nivelles :

- Où faut-il prévoir des logements, des commerces, des espaces verts ?
- Comment tenir compte des futurs enjeux de mobilité ?
- Où peut-on créer de nouveaux services à la collectivité ?
- Comment préserver la qualité de vie des habitants en protégeant l'environnement, en améliorant la biodiversité, en sauvegardant le patrimoine naturel et culturel ?

De plus, cela entre en parfaite harmonie avec les projets de la Région Wallonne qui va bientôt fixer un cadre pour l'aménagement du territoire pour toute la Wallonie. Elle rendra obligatoire l'adoption d'un SDC sur tout le territoire wallon, en respectant plusieurs directives (fixation des lieux de centralité, concentration de l'habitat et des commerces dans ces centralités ...). Raison de plus pour que Nivelles s'y attelle rapidement.

Entre-temps, ECOLO demande qu'une réserve certaine soit de mise lors de l'introduction de dossiers de développement de projets. On ne peut accepter quand on ne sait dans quel projet global il s'inscrit.

En 2024, toute notre énergie sera dirigée en ce sens.

Pour Ecolo Nivelles

Chantal MONSEU, Gérard HUBAUX, Thierry MEUNIER, Isabelle BOURLEZ, Gregory LECLERCQ et Pascal RIGOT

DÉFI

vont être dévastateurs : nouveau projet immobilier de 200 logements, un parc pour PME et un nouveau projet pour des halls industriels.

Environnement : ... aïe ça fait mal. Combien d'espaces verts ont-ils été ou vont être détruits pour satisfaire une mégalomanie urbanistique incompréhensible. Si encore, c'eût été des logements à prix abordable pour nos jeunes générations ?

Implication des citoyens : aïe ça reste sourd. Combien de pétitions sans réponse ?

Oui, diverses initiatives ont été prises pour impliquer les citoyens dans l'orientation des décisions de gouvernance de la ville. D'une part, la ville augmente le nombre de logements mais de l'autre, la ville augmente-t-elle les services à la population ? Un an d'attente pour des places en crèche, les écoles ont des listes d'attente, les aires de jeux et le parc deviennent trop petits et pas d'espace pour laisser les chiens courir en liberté.

Augmenter les logements sans augmenter les services revient à dévaluer notre jolie ville. Comme promis, nous attendons toujours un schéma du développement du territoire. Aïe... rien à déclarer !

DÉFI Nivelles



Nous sommes inquiets...

Lors du dernier Conseil communal, la difficile question de l'abrogation des anciens plans communaux d'aménagement était à l'ordre du jour... Tout le monde est d'accord pour dire que ces plans obsolètes doivent être remplacés par des plans adaptés aux exigences

d'aujourd'hui...

Depuis 2017, nous pressons MR et ECOLO de lancer un Schéma de développement communal, afin d'avoir une vision globale et cadrée du développement que nous voulons pour Nivelles (environnement, mobilité, crèches, écoles, services collectifs... comme expliqué encore dans notre Tribune de juillet 2023). Ce SDC est tellement important que la Région Wallonne le rend à présent obligatoire !

Les membres de la CCATM (commission communale d'aménagement du Territoire) ont donné un avis favorable à ces abrogations à l'unanimité, **à condition que des outils urbanistiques soient mis en place en urgence** afin de cadrer ou même geler tous les gros projets immobiliers en attendant la réalisation de ce Schéma communal dont les principales entités wallonnes se sont dotées depuis longtemps et dont la réalisation à Nivelles devrait encore prendre au moins 2 ans.

Malheureusement, et malgré les mises en garde de tous les mandataires de l'opposition, la majorité a voté ces abrogations... le seul garde-fou restant étant un document de référence très lacunaire, sans autre outil de référence pour les projets immobiliers présents et à venir pendant au moins 2 ans.

Une bonne gestion communale implique d'anticiper les problèmes... On en est loin ! Le promoteur du projet des Récollets doit s'en réjouir ! Cela va lui faciliter la tâche !

Bernard DE RO, Evelyne VANPEE, Julie GILLET, Etienne LAURENT,
pour le mouvement Les Engagé.e.s Nivelles

<https://nivelles.lesengages.be/>

Conseil communal

Séance du 22 janvier 2024

Abrogation des PCA

Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a retracé la procédure entreprise en 2011 pour abroger les SOL (schémas d'orientation locaux), anciennement appelés PCA (plans communaux d'aménagement) jugés obsolètes. Le Bourgmestre a rappelé qu'à l'époque, tout le Conseil communal avait voté à l'unanimité pour ces abrogations. Pierre HUART a rappelé que des Arrêts du Conseil d'État n°241.321 du 26 avril 2018, n°242.717 du 18 octobre 2018 et n°248.034 du 9 juillet 2020 ont déclaré les abrogations de 2011 comme irrégulières.

Le Bourgmestre a expliqué qu'il ressort de ces arrêts du Conseil d'État que ces abrogations auraient dû être soumises à une évaluation des incidences sur l'environnement. Ce que le CWATUP ne prévoyait pas en 2011. Selon le Bourgmestre Pierre HUART, cela a rendu la position juridique de la Ville intenable. La Ville a dès lors mandaté un bureau d'études pour réaliser un rapport d'incidences. Au terme de son analyse, ce dernier a proposé l'abrogation totale pour 7 SOL et l'abrogation partielle des SOL 1 et 15. Après les interventions de Gaëtan THIBAUT (Indépendant), Louison RENAULT (PluS), Bernard DE RO (Les engagés), Véronique VANDEGOOR (DéFI) et de Thierry MEUNIER (Ecolo), le Conseil communal a adopté l'abrogation des SOL par 17 voix « pour » et 9 voix « contre ».

Val de Thines

Le Bourgmestre Pierre HUART a présenté le Masterplan en rappelant qu'il ne s'agissait pas d'un document réglementaire mais d'orientation. Le Masterplan vise à redonner vie

à l'ancien site des papeteries (de 25 hectares) avec pour priorité le logement, ainsi que des activités annexes (commerce et artisanat). Le document propose 7 grandes orientations : créer une entrée de ville, un boulevard urbain, un espace public de référence via l'aménagement de la place des Déportés, une école au cœur du quartier, un parc accessible à toute la population, un complexe sportif, sans oublier une valorisation de la Thines. Ce point a été approuvé par 21 « oui » et 5 « abstentions ».

Ramassage des poubelles

Interpellé par Véronique VANDEGOOR et Louison RENAULT, le Bourgmestre Pierre HUART a soutenu que la communication relative au changement de collecte par in BW (jours et fréquence) avait débuté dès novembre via le bulletin communal, ensuite sur les réseaux sociaux et le site internet de la Ville. La neige a compliqué les choses. Mais le Bourgmestre s'est dit confiant pour la suite. Et de rappeler que ce changement incitera les citoyens à améliorer leur tri dans un but environnemental.

Plaines de vacances communales

Quant à la possibilité d'étendre les plaines de vacances à tous les congés scolaires - pour certains allongés - évoquée par Céline SCOKAERT (PluS), l'Echevine de l'Extrascolaire Isabelle BOURLEZ (Ecolo) confirme la difficulté de recruter des animateurs qualifiés, comme dans toutes les communes. Elle espère toutefois proposer une plaine d'automne, en partenariat avec la RCA des Sports et l'asbl Promo lecture. L'équipe Jeunesse n'a

Prochain
Conseil communal

Lundi 26 février à 20h

- modalités de la séance publique sur www.nivelles.be



malheureusement pas les capacités humaines pour l'instant de prendre en charge toutes les vacances.

Déneigement des routes

En réponse à Louison RENAULT qui déplorait le délaissement de routes pentues à Baulers et à Bornival, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a invoqué l'intensification des chutes de neige et la diminution du trafic rendant moins efficace le sel. Sans oublier que le Plan hiver fixe certaines zones prioritaires comme les zonings, les lignes de bus et les accès aux écoles. Pour répondre à cette situation tout à fait particulière, au total, 17 véhicules se sont répartis la tâche au niveau communal, dont 3 fermiers.

Crèche Duvieusart

Bernard DE RO et Evelyne VANPEE (Les engagés) souhaitent que la crèche Duvieusart propose exclusivement des places subventionnées. Par manque de subsides dans le plan Cigogne, la structure est actuellement vide, alors que tant de parents cherchent une place pour leur enfant. L'Echevin de la Petite enfance, Grégory LECLERCQ (Ecolo) et la direction de la structure s'attellent à conscientiser l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et le cabinet du Ministre en charge et espèrent des réponses prometteuses d'ici peu.

* *Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

Cimetière

Le Cimetière de Nivelles fermé au public les lundis et les mardis

Du 19/02 au 02/04

En raison de travaux dans le Cimetière de Nivelles, celui-ci sera exceptionnellement fermé au public les lundis et mardis du 19 février 2024 au 2 avril 2024.



Les services communaux seront exceptionnellement **fermés le lundi 19 février** (Lundi de Carnaval). Merci de votre compréhension.

Masterplan Val de Thines



Le document adopté par le Conseil communal le 22 janvier - ainsi

que le projet d'inscription d'une Zone d'Enjeu Communal (ZEC) - concernent la réaffectation du site des anciennes papeteries Idem Papers, toujours en cours d'assainissement.

Un masterplan traduit les grandes réflexions des Autorités communales. Dans ce dossier, les points principaux sont la création d'une entrée de ville, d'un boulevard urbain, d'un espace public de référence, d'une école, d'un parc accessible à tous, d'un complexe sportif ainsi que la

valorisation du cours d'eau La Thines.

Le masterplan est un document non réglementaire qui sert de cadre de référence. Il est appelé à évoluer au cours des prochaines mandatures.

067/88 22 65 ou
urbanisme@nivelles.be

Pierre HUART,
Bourgmestre en charge de
l'Aménagement du Territoire

Le monument Jules de BURLET bientôt restauré



Le Collège communal a récemment accepté le projet de restauration du monument situé au square Gabrielle PETIT.

→ les **parties en bronze** vont être débarrassées de la corrosion et des encroûtements noirs afin de retrouver la surface et la couleur naturelle du bronze.

→ le **monument en pierre** va être nettoyé de son encrassement généralisé et des traces de vandalisme ; les éléments fissurés seront réparés.

→ l'**inscription** sera rehaussée à la peinture afin d'être à nouveau lisible.

Les travaux ont été confiés à une entreprise spécialisée, garantissant un travail de qualité réalisé dans le respect de l'intégrité de l'œuvre.
Budget : 20.751 € TVAC.

Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS en charge du Patrimoine

Pierre HUART,
Bourgmestre

Patrimoine

Guichets de la gare de Nivelles Nouveaux horaires dès le 1^{er} mars

La SNCB a observé que près de 90% des tickets sont achetés aux automates de vente ou via le site internet ou l'app de la SNCB, contre seulement 10% aux guichets. Les possibilités de paiement ont été élargies et les renouvellements d'abonnements peuvent aussi s'effectuer en ligne.

C'est pourquoi la SNCB adapte les heures d'ouverture de ses guichets en fonction des heures de plus forte affluence de la journée :

- en semaine : de 07h00 à 14h15.
- le samedi : de 08h00 à 15h15.
- le dimanche : 08h00 à 15h15.



Ces adaptations n'auront aucune incidence sur l'offre de trains, les heures d'ouverture de la salle d'attente ou l'assistance déjà prévue pour les personnes à mobilité réduite.

www.belgiantrain.be/fr

Une nouvelle fonctionnalité sur mypension.be



Le Service fédéral des Pensions invite les citoyens à planifier leur pension dès maintenant en les orientant vers mypension.be.



C'est le meilleur point de départ : vous pouvez y consulter votre carrière, y estimer votre pension et désormais également y demander votre pension !

https://www.mypension.be/fr



Avis d'enquêtes publiques

► Avis d'enquête n°1

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **VDH DEV SCRL** ayant ses bureaux à rue Basse, Mesnil-Eglise 26 à 5560 Houyet en vue d'obtenir un permis unique de classe 1, pour construire et exploiter un parc de 5 éoliennes d'une puissance totale maximale de 21 MW ainsi qu'une cabine de tête, aménager des chemins d'accès et des aires de montage et poser des câbles électriques sur un bien sis rue de Baudémont SN à 1460 Ittre sur les parcelles cadastrales de Ittre suivantes : ITTRE 2 DIV/HAUT-ITTRE B 246C ; B 246D ; B 249 ; B256 ; 297G ; C 63C ; C 64D ; C 63D ; C 64F ; C 64L ; C 64M ; C 70B ; C 38M ; C 38H ; C 37B ; C 37A ; C36D et autres communes Nivelles (div 1 B 34C, 2E et 10F), Ophain-Bois-S-Isaac, Braine l'Alleud (Div 6 B 103 et 104).

L'enquête publique se déroule **suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire d'étude d'incidences sur l'environnement**. Cette production fait suite à la décision du 9 août 2023 des Fonctionnaires technique et déléguée d'interrompre la procédure de demande de permis unique reprise ci-dessus, afin de permettre au demandeur d'introduire des plans modificatifs et un complément corollaire d'étude d'incidences sur l'environnement **pour revoir et compléter le projet afin de tenir compte des remarques de l'avis de la cellule GISER et d'apporter des explications complémentaires sur l'implantation des éoliennes du parc justifiant celle-ci auprès de la Direction du Développement rural - Service extérieur de Wavre**.

Autorité compétente pour prendre la décision: les Fonctionnaires technique et déléguée.

Ce projet comporte une étude d'incidence environnementale.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, service urbanisme à partir du 8 février 2024.

Date de l'affichage de la demande : **22 janvier 2024**. Date de l'affichage de la demande : **8 février 2024**.

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **8 mars 2024** à 11h, Service Urbanisme, Rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal, Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles - administration@nivelles.be.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, uniquement sur rendez-vous (067/88 22 65) chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 20h00. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Nivelles, le 22 janvier 2024.

■ La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

■ Le Bourgmestre,
Pierre HUART

Vos correspondants:
Ville de Nivelles, Service Urbanisme, Mme VERVOORT, conseillère en Environnement, rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles, 067/88 22 82. Service Public de Wallonie - DPA - Environnement - M. VANDERWEGEN, rue de l'Écluse, 22 à 6000 Carleroi - 071/65 47 80. Service Public de Wallonie - DGO4 - S. PIRARD, avenue Einstein 12 - 2^{ème} étage à 1300 Wavre - 010/23 12 11.

► Avis d'enquête n°2

Code de l'environnement (articles D.29-7 et suivants & R.41-6) - Projet de catégorie B soumis à étude d'incidences, Décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, Code du développement territorial

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial le Fonctionnaire délégué du SPW est

saisi d'une **demande de permis d'urbanisme de constructions groupées**.

Le demandeur est **SOLID REAL ESTATE sa** % Madame Vivienne ACDA dont les bureaux se trouvent à 2018 Anvers, Marialei 11 bte 6. Le bien concerné par le projet est situé à 1400 **Nivelles, chaussée de Mons, rue Sainte-Barbe, allée Ursmar Scohy, contournement Sud** et cadastré NIV III, section E parcelles n°235T, 237B2, 260M, 260N, 243K2, 254B, 255A, 253, 251M, 245C, 250E2, 250G2, 248E & 250C2.

Le projet consiste en **la construction de 54 maisons unifamiliales et de 6 immeubles à appartements** contenant 158 appartements avec parkings privés souterrains **avec aménagement des abords, la création de nouvelles voiries communales, la plantation d'un bois, l'abattage d'une cinquantaine d'arbres et la construction de 2 cabines à haute tension**.

S'agissant d'un projet de catégorie B, le projet est soumis à une étude d'incidences sur l'environnement. L'autorité compétente pour la demande de permis d'urbanisme est la Fonctionnaire déléguée du SPW. L'autorité compétente pour l'ouverture de voiries communales est le Conseil communal.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles R.IV.40-1§1^{er}, 7° (demande de permis d'urbanisme visée à l'article D.IV.41), **R.IV.40-2, §1^{er}, 1°** (actes et travaux visant la construction (...) de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée (...)) et **D.VIII.13 (pour information) du Code du Développement Territorial, des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6** (Projet de catégorie B soumis à étude d'incidences) du **livre 1^{er} du Code de l'environnement et des articles 12 et 24** (ouverture de voiries communales) **du Décret du**



6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, pendant la durée de l'enquête publique, au Service Urbanisme de la Ville de Nivelles, situé rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles, de préférence sur RDV pris préalablement au 067/88.22.65 ou via urbanisme@nivelles.be, tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h.

La consultation du mercredi après 16h se fait uniquement sur RDV pris préalablement au moins 24h à l'avance. L'enquête publique est également organisée sur le territoire de la commune de **Seneffe**.

L'enquête publique est **ouverte le**

21 février 2024 et clôturée le 21 mars 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal, durant la période de l'enquête par courrier ordinaire à Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles ; par télécopie au 067/84 05 33 ; par courrier électronique via administration@nivelles.be ; remises au Service Urbanisme à l'adresse susmentionnée, uniquement sur RDV.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service Urbanisme, uniquement sur RDV, au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête. La séance de clôture de l'enquête

publique aura lieu au Service de l'Urbanisme, le **21 mars 2024**, à 11h.

A Nivelles, le 14 février 2024.

■ Par ordonnance,
La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

■ Le Bourgmestre,
Pierre HUART

Vos correspondants : Ville de Nivelles :
Conseillère en Environnement,
Christelle VERVOORT, 067/88 22 82,
environnement@nivelles.be, Service
Environnement, rue de la Procession
25 à 1400 Nivelles. Ville de Nivelles :
Conseillère en Aménagement du
Territoire et Urbanisme, Marie
HAULET, 067/88 22 65, urbanisme@nivelles.be, Service Urbanisme, rue de
la Procession 25 à 1400 Nivelles. SPW
DATU - Direction BW, Fonctionnaire
déléguée, Stéphanie PIRARD, 010/23
12 11, avenue Einstein 12 à 1300
Wavre.

Tourisme

Connaissez-vous votre ville et son patrimoine que vous côtoyez au quotidien ?



L'Office du Tourisme vous propose de visiter **la Collégiale** (crypte, sous-sol archéologique, salle impériale) tous les jours, week-ends et jours fériés à 14h30. Durée : +/- 1h30. Prix : 6€/adulte ; 5€/senior et étudiant ; 2€/enfant de 6 à 12 ans.

Des **promenades à Nivelles** existent : quartier Saint-Jacques, Tour Simone, Parc de la Dodaine, Musée communal, les Remparts ou visite à thème. Visites guidées de groupe et forfaits combinés d'un ½ jour ou d'une journée, sur réservation.

Forfaits combinés au choix :
Château de Seneffe, Abbaye de Villers-la-Ville, Brasserie



Saint-Feuillien, Musée Royal de Mariemont, Rebecq : son petit moulin, son musée de la bière et son petit train du bonheur, Domaine viticole Ferme du Chapitre, Brasserie Belgo Sapiens.

📧 info@tourisme-nivelles.be,
067/21 54 13 ou sur place rue de Saintes, 48

■ **Jean-Pierre LENNAERTZ**,
Adm.-Délégué de l'OTN

■ **Benoît GIROUL**,
Echevin du Tourisme



Nouveaux commerces

Ferme de Willambroux

Location de salles, espaces et chambres pour toutes occasions
Chaussée de Mons, 14
0470/67 46 03
info@fermedewillambroux.be



U.S. Nails

Salon de manucure
Rue de Bruxelles, 18
0492/16 79 73



📞 0470/55 45 38 ou facebook
« Nivelles Commerces »

■ **Fabienne GIELEN**,
Présidente de l'asbl Nivelles
Commerces

Benoît GIROUL,
Echevin du Commerce

Commerce

Agenda



Culture

En diver6té

I Du 17 au 24 février

Exposition de six artistes : peinture, photographie, bijoux-sculptures, dessin. Vernissage le 16 février à 17h, entrée libre

11h30-18h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be

Concert Jeunes Solistes #1

I 18 février

Avec l'Orchestre Symphonique de Nivelles s.l.d. de Arnaud GIROUD : Mendelssohn, Bruch, Ravel, Schumann

15h et 17h30 - IPS Belgium (av. R. Schuman 42)

www.orchestredenivelles.com - 0479/82 22 10, Suzanne REIS-WINKLER

Un an à Paris

I 23 février

Récit de voyage, en long et en large, sur scène et sur grand écran.

18h30 - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

Dance Waves

I 24 février

La plus grande compétition de danse en Europe

10h-20h - Waux-Hall

www.dancewavescompetition.com

Atelier de l'Association Nivelloise Des Ecrivains

I 2 mars

Consacré à l'écriture créative, ouvert à tous les amoureux de l'écriture, débutants ou confirmés

16h30-18h30 - Waux-Hall

auteurs.ande@gmail.com - 0478/06 17 15

Traitement par cellules souches: mythe ou réalité ?

I 4 mars

Conférence AIDA avec Dominique BRON, professeure ULB

14h30 - Waux-Hall

0476/29 00 17

Parkinson Café

I 7 mars

Rencontre le 1^{er} jeudi du mois avec l'Association Parkinson

14h - maison de repos Jean de Nivelles (rue des Coquelets 22b)

0471/93 11 58 -

Caroline BURNOTTE

Loisirs

Dungeon trotter Club

I 24 février

Jeux de rôle sur table avec la Bibliothèque locale, gratuit, inscription obligatoire

15h-17h (familles) et 18h-21h (adultes) - Waux-Hall

dungeon.trotter.club.biblio@gmail.com



Balade contée d'hiver

I 25 février

A la poursuite de Djan-Djan au fil des ruelles, dès 4 ans, gratuit et sans réservation

15h - départ devant le Waux-Hall

info@bibliotheque@bibliotheque-nivelles.be - 067/86 03 23

Jeunesse

Club de lecture Ados

I 21 février et 13 mars

Avec la Bibliothèque locale, dès 12 ans, inscription souhaitée

18h30 - Waux-Hall

laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

Club Manga

I 25 février

Avec la Bibliothèque locale, dès 14 ans, inscription obligatoire, gratuit

10h30-12h30 - Waux-Hall

laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

Les p'tites bricoles

I 28 février

Atelier créatif pour enfants entre 6 et 8 ans, précédé par une lecture d'album, gratuit, inscription obligatoire

10h-11h30 - Waux-Hall

valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

L'heure du conte

I 28 février et 18 mars

Avec la Bibliothèque locale, dès 3 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte, gratuit

15h - Waux-Hall
bibliotheque@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

Du livre à l'écran

I Du 4 au 8 mars

Stage culturel et créatif sur le stop motion pour les 8-12 ans, organisé par le Centre culturel, Ciné4 et la Bibliothèque locale

9h-16h - Waux-Hall

anicee.hicter@ccninelles.be - 067/47 03 65

Le temps des bébés

I 12 mars

Avec la Bibliothèque locale, pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit, inscription obligatoire

10h - Waux-Hall

valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

Stages de natation/multisports

La RCA des Sports de Nivelles organise des stages de natation/multisports durant toutes les vacances scolaires.

Au programme **du 26/02 au 01/03/2024** et **du 04/03 au 08/03/2024** : Lego masters, sports ballons, just dance.

www.sportsnivelles.be



Collectes de sang 13 et 21 février

► **Mardi 13 février** de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude (faubourg de Mons, 1).

► **Mercredi 21 février** de 16h à 19h à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72).

www.donneurdesang.be

Trop, c'est trop ! 9 & 10 mars



Le Cercle Royal Dramatique Les XIII présente cette comédie en 3 actes de Christian DERYCKE. Une troupe très motivée à faire vivre le

wallon en rappelant son importance culturelle, historique et identitaire au travers d'une comédie délirante qui mélange des quiproquos et des situations quelque peu étonnantes.

→ SA 09/03 à 19h30,
DI 10/03 à 15h -
Waux-Hall.

☎ 0475/73 35 63 -
cerclelesxiii@gmail.com.

Venez donc voir la Compagnie du Comble ! 15 et 16 mars

Théâtre avec la Compagnie du Comble, pièce de Frédéric ALLARD mise en scène par Alison LEROY. Maryse et Louis DEPIERRE s'apprêtent à passer une soirée estivale en famille dans leur jardin. Chloé, leur fille aînée, débarque avec son petit ami et ses beaux-parents. Quand deux mondes aux antipodes se rencontrent, la situation devient vite détonante !



→ 20h - Waux-Hall.

Avec le soutien de l'échevinat de la Culture.

☎ www.centrecultureldenivelles.be -
067/47 03 67.

■ Grégory LECLERCQ,
Echevin de la Culture

Repair Café 2024



Les ateliers de réparation d'objets (petit électroménager, informatique, couture, machine à coudre, vélo) se poursuivent en 2024 de 14h à 17h.

Résidence Samiette
(Rue Samiette, 72).

→ rendez-vous les 3 mars,
7 avril, 5 mai, 2 juin,
7 juillet, 4 août,
1^{er} septembre, 6 octobre,
3 novembre et 1^{er} décembre.

☎ repaircafenivelles@nubo.coop



Vous pratiquez le volontariat ? Bénéficiez d'une assurance gratuite grâce au Brabant wallon !

Le saviez-vous ? Avec le soutien de la Loterie Nationale, le Brabant wallon s'est engagé à soutenir le volontariat en donnant la possibilité aux associations d'obtenir une couverture d'assurance gratuite. Critères : associations de fait ou personnes morales de droit privé, sans but lucratif, faisant appel à des volontaires et avec le siège social en Brabant wallon.

☎ www.brabantwallon.be
(moteur de recherche :
volontariat) -
patrimoine.assurances@brabantwallon.be -
010/23 63 35.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Pas encore inscrit à la newsletter Ville de Nivelles ?

N'hésitez plus, la newsletter vous informe des actualités ainsi que des activités culturelles et de loisirs dans l'entité ! Ces informations sont envoyées minimum une fois par semaine dans votre boîte mail.

☎ www.nivelles.be

■ Pierre HUART,
Bourgmestre
en charge de la
Communication

Pas encore
inscrit à
la Newsletter ?

www.nivelles.be

PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter

www.pharmacie.be/PharmacySearch
(sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

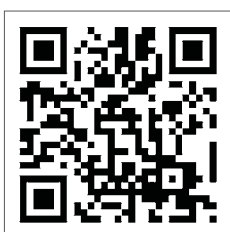
On n'trouve n^m les tripes toutes fêtes dins 'l vintu du pourcha.

! On ne trouve pas les tripes toutes faites dans le ventre du cochon.

! Pour arriver à quelque chose, il faut retrousser ses manches.

Prochaine parution

Sous réserve de l'actualité : 13/03/24
Remise des articles : 23/02/24



Editeur responsable:
Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be
067/88.22.84
www.nivelles.be

ÉTAT CIVIL

Du 01/01 au 31/01

NAISSANCES

DEUDON DEVISCH Aline
GAEREMYNCK Cataleya
POLET Léonie
VIEITAS SOARES HANART Andreas

MARIAGES

! LEYBAERT Maxime, Nivelles
& FOUARGE Lise-Laure, Nivelles
! MATHOT Olivier, Nivelles
& MAES Nathalie, Nivelles
! MAWET Michel, Nivelles
& DEWALS Isabelle, Nivelles

DÉCÈS

AGLAVE Christiane, 82 ans
CARRIER Thérèse, 96 ans
CLERBOIS José, 88 ans
DARWICHE SBAHI Adam
DEVOGELEER Adolphine, 92 ans
DEWITTE Roger, 92 ans
EVRART Jacqueline, 84 ans

GIANNINI Jacqueline, 94 ans
GILLE Isabelle, 47 ans
HANOULLE Roland, 75 ans
HARCQ Monique, 87 ans
HUYLEBROECK Jean-Marie, 72 ans
LEBRUN Willy, 79 ans
MANQUOY Claire, 96 ans
MARCELIS Leonie, 86 ans
MICHIELS Cornelia, 83 ans
MUSAR Stanislaw, 88 ans
PAUWELS-LAMBERT Rosette, 89 ans
PIERREUX Elsa, 64 ans
QUINET Dominique, 66 ans
RAMET Willy, 83 ans
SEMPOUX Jeannine, 89 ans
STALMANS Josette, 79 ans
VAN ASTEN Simone, 86 ans
van den BRANDEN de REETH
Daniël, 93 ans
VAN HEERS Marc, 92 ans
VAN MULLEM Mariette, 72 ans
VAN TIELEN Gabrielle, 82 ans
VANDERBECK Janine, 90 ans
VANDEWYER Michel, 82 ans
WOLFS Marc, 83 ans
WYMEERSCH Frédéric, 74 ans

Numéros d'urgence

**112 APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN**

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

**Urgences Hôpital de Nivelles
067 88 53 00**

1789 Be-Alert
Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation
Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

**Odeur de gaz (ORES)
0800 87 087**

**Urgence électricité (ORES)
078 78 78 00**

**Urgence eau (SWDE)
087 87 87 87**

**Centre antipoisons
070 245 245**
www.centreatipoisons.be

Numéros utiles

**Zone de Police Nivelles -
Genappe
067 88 92 11**
Situations non urgentes
[ZP.NivellesGenappe@police.
belgium.eu](mailto:ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu)

